

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 43

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

MONISTROL SUR LOIRE, 7, Avenue de la Libération , 43120, MONISTROL SUR LOIRE,
Téléphone : (+33) 4 71 66 53 45, Courriel : marchespublics@monistrol.fr, Fax : (+33) 4 71
61 63 19, Code NUTS : FRK13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mairie-monistrol-sur-loire.fr/>

Adresse du profil acheteur : <http://marchespublics.cdg43.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : <http://marchespublics.cdg43.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse :

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://marchespublics.cdg43.fr>

à l'adresse suivante :

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Prestation de services d'assurance - Commune de Monistrol sur Loire

Numéro de référence : 2019CDG99-109

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66515000.

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Prestation de services d'assurance - 7 lots

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Dommages aux Biens.

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66515000.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK13|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurances dommages aux biens

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01 janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les variantes libres ne sont pas autorisées. Et pour la solution de base, différents niveaux de franchises sont demandés. Lot 1 : la réponse aux différents niveaux de franchise est obligatoire. A défaut l'intégralité de l'offre sera considérée comme irrégulière.

II.2.1) Intitulé : Responsabilité civile.

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66516000.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK13|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurances responsabilité civile

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01 janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les variantes libres ne sont pas autorisées. Et pour la solution de base, différents niveaux de franchises sont demandés. Lot 2 : la réponse aux différents niveaux de franchise est obligatoire. A défaut l'intégralité de l'offre sera considérée comme irrégulière.

II.2.1) Intitulé : Protection juridique.

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66513100.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK13|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurances Protection juridique

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01 janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les variantes libres ne sont pas autorisées. Et pour la solution de base, différents niveaux de franchises sont demandés. Lot 3 : la réponse aux différents niveaux de franchise est obligatoire. A défaut l'intégralité de l'offre sera considérée comme irrégulière.

II.2.1) Intitulé : Flotte-automobiles et auto-missions.

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66514110.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK13|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurances Flotte-automobiles et auto-missions

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01 janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les variantes libres ne sont pas autorisées. Et pour la solution de base, différents niveaux de franchises sont demandés. Lot 4 : la réponse aux différents niveaux de franchise est obligatoire. A défaut l'intégralité de l'offre sera considérée comme irrégulière.

II.2.1) Intitulé : Individuelle accident et assistance.

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66512100.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK13|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurances Individuelle accident et assistance

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01 janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les variantes libres ne sont pas autorisées. Et pour la solution de base, différents niveaux de franchises sont demandés. Lot 5 : la réponse aux différents niveaux de franchise est obligatoire. A défaut l'intégralité de l'offre

sera considérée comme irrégulière.

II.2.1) Intitulé : Responsabilité Civile Atteinte à l'environnement.

Lot n° : 6

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66516000.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK13|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurances Responsabilité Civile Atteinte à l'environnement

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01 janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les variantes libres ne sont pas autorisées. Et pour la solution de base, différents niveaux de franchises sont demandés. Lot 6 : la réponse aux différents niveaux de franchise est obligatoire. A défaut l'intégralité de l'offre sera considérée comme irrégulière.

II.2.1) Intitulé : Cyber Risques.

Lot n° : 7

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66515411.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK13|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurances Cyber Risques

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01 janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les variantes libres ne sont pas autorisées. Et pour la solution de base, différents niveaux de franchises sont demandés. Lot 7 : la réponse aux différents niveaux de franchise est obligatoire. A défaut l'intégralité de l'offre sera considérée comme irrégulière.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Les candidats pourront utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous : Justification de la raison sociale et forme juridique (Kbis, Insee, etc.), Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 du Code de la Commande Publique, Les références pour des marchés identiques, L'attestation RCP. Si le candidat est un intermédiaire au sens du code des assurances : Le mandat, l'habilitant à

engager la compagnie qu'il représente et permettant de connaître l'étendue des pouvoirs délégués, complété, daté et signé ; Attestation d'adhésion à l'ORIAS et de garantie financière. Pour les compagnies d'assurance : Attestation de l'ACPR justifiant des agréments de branches nécessaires à son offre car en conformité avec l'article R321-1 du Code des Assurances, Attestation indiquant que le Ratio de solvabilité SCR est conforme à la Directive européenne Solvabilité 2, Les renseignements concernant les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2142-1 à R.2142-14 du Code de la Commande Publique. Le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

05 septembre 2019 à 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 06 septembre 2019 à 09:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : courant 2023

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans, à compter du 1er janvier 2020 à 0 heures et cessera le 31 décembre 2023 à minuit. La date d'échéance du contrat, au sens du code des assurances, est fixée au 1er janvier de chaque année. Financement sur fonds propres, application des règles de comptabilité publique, prime provisionnelle versée en début d'année civile et régularisée en cours d'année. La commune se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure sur les lots suivants : lots 5, 6 et 7

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033, Clermont-Ferrand, Téléphone : (+33) 4 73 14 61 00, Courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr Fax : (+33) 4 73 14 61 22,

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033, Clermont-Ferrand, Téléphone : (+33) 4 73 14 61 00, Courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr Fax : (+33) 4 73 14 61 22,

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

01 juillet 2019

